



Bulletin

Surveillance épidémiologique

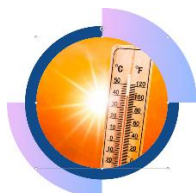
Date de publication : 15 juillet 2026

ÉDITION CORSE

Semaine 28-2026

Points clés de la semaine

Chaleur et santé



Météo France a classé les deux départements de l'île en vigilance orange canicule du 22 juin au 2 juillet. Cet épisode de canicule, désormais terminé, a fait l'objet d'un **bulletin spécifique canicule** publié le 8 juillet, disponible sur le site de Santé publique France.

Le 14 juillet, Météo France a de nouveau classé la Corse en vigilance canicule orange canicule. Ce nouvel épisode fera l'objet d'une publication spécifique mercredi 22 juillet.

Pour accéder aux publications de la cellule régionale Paca-Corse de Santé publique France, [cliquez ici](#).



Dengue, chikungunya et Zika (page 2)

En Corse, depuis le 1^{er} mai, aucun cas importé de dengue, chikungunya ou Zika n'a été confirmé.

Surveillance de la mortalité toutes causes (page 4)

En S27, le nombre hebdomadaire de décès toutes causes confondues transmis par l'Insee se situe dans les marges habituelles de fluctuation. Pour rappel, le dernier épisode de canicule a démarré en Corse le lundi 22 juin (S26) et s'est terminé le jeudi 2 juillet (S27).

Les données de certification électronique des décès montrent une diminution des décès en S28, mais les données restent à consolider, la couverture et les effectifs en Corse étant faibles et fluctuants.

Dengue, chikungunya, Zika

Surveillance des cas importés

Synthèse au 14/07/2026

Depuis le 1^{er} mai 2026, **aucun cas importé de dengue de chikungunya ou de Zika n'a été confirmé en Corse** (tableau 1).

En France hexagonale, 215 cas importés de dengue (+ 9 cas), 69 cas de chikungunya (+ 3 cas) et 9 cas de Zika (pas de nouveau cas) ont été diagnostiqués.

Situation au niveau national : données de surveillance 2026

Tableau 1 – Cas importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Corse, saison 2026 (point au 14/07/2026)

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	22	8	0
Bourgogne-Franche-Comté	9	6	1
Bretagne	9	4	0
Centre-Val de Loire	11	2	0
Corse	0	0	0
<i>Corse-du-Sud</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Haute-Corse</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Grand Est	9	4	1
Hauts-de-France	8	2	1
Ile-de-France	57	8	2
Normandie	11	1	0
Nouvelle-Aquitaine	17	12	0
Occitanie	22	9	2
Paca	26	12	0
Pays de la Loire	14	1	2

* Cas ayant été virémiques pendant la période de surveillance renforcée (1^{er} mai – 30 novembre).
Source : Voozarbo, Santé publique France.

Rappel – Modalités de la surveillance renforcée en hexagone

La surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika repose sur la **déclaration obligatoire** des cas documentés biologiquement. Cette surveillance est mise en place toute l'année en France hexagonale.

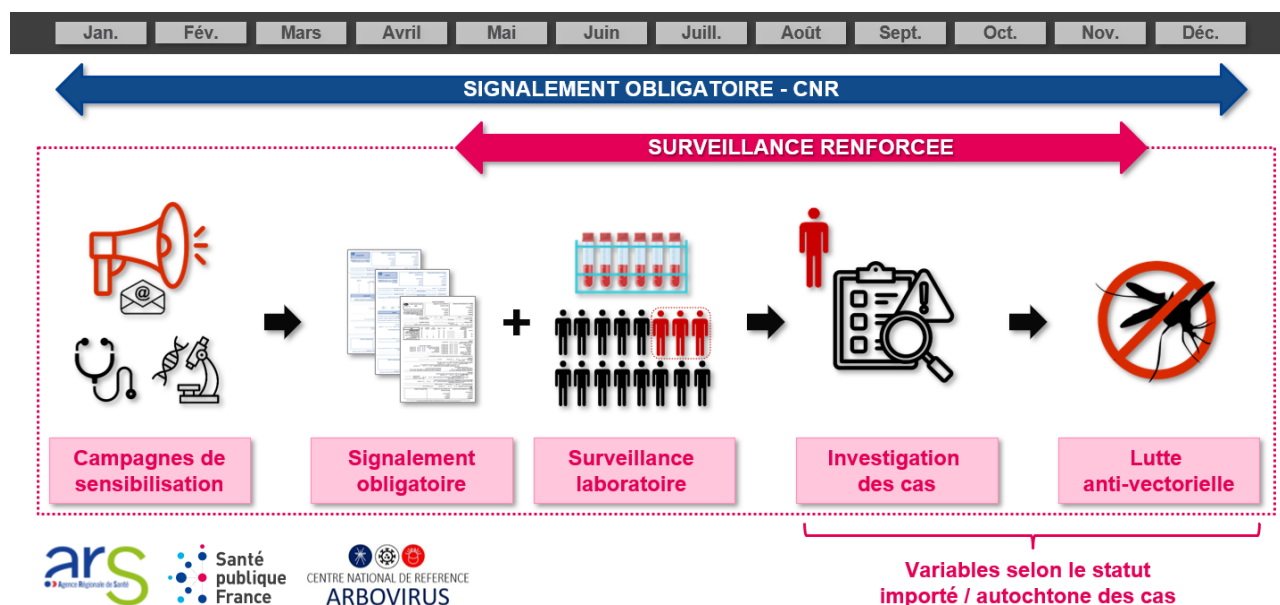
Pendant la période d'activité du vecteur, de mai à novembre, la surveillance est renforcée pour faire face au risque de transmission locale de ces virus (figure 1).

En début de saison, les agences régionales de santé (ARS), en collaboration avec les équipes de Santé publique France en région, sensibilisent les professionnels de santé au diagnostic et à la déclaration des cas.

Afin d'identifier les cas qui n'auraient pas été signalés par ces professionnels, les équipes de Santé publique France en région analysent quotidiennement les résultats d'analyses virologiques pour ces trois pathologies, transmis via le système de surveillance 3 Labos (dispositif de transfert automatisé de résultats biologiques de plusieurs plateformes de laboratoires vers Santé publique France).

Chaque cas identifié donne lieu à une investigation épidémiologique par l'ARS, en collaboration avec Santé publique France en région. Le niveau d'investigation et les mesures de contrôle, principalement la lutte antivectorielle (LAV), dépendent du statut importé ou autochtone du cas. L'identification d'une circulation locale (cas autochtone) entraîne une recherche active de cas (enquêtes en porte-à-porte dans les zones de circulation, sensibilisation des professionnels de santé de proximité) et une LAV renforcée.

Figure 1 – Dispositif de surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika, France hexagonale



En complément des interventions de démoustication, **il est primordial d'appliquer des mesures de protection individuelle contre les piqûres de moustiques.**

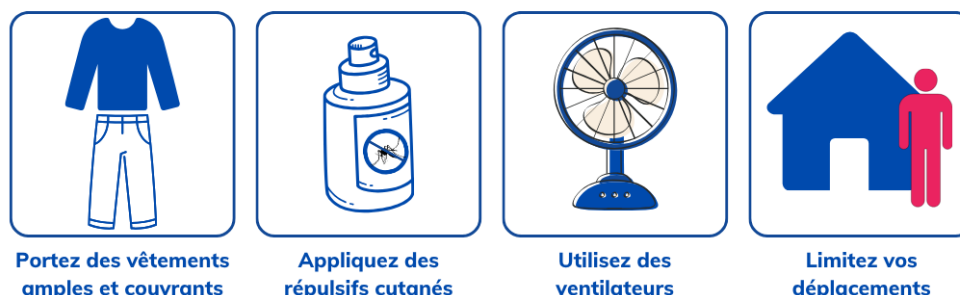
Ces moyens de prévention s'appliquent aux cas et à leur entourage, aux patients présentant des signes cliniques compatibles en attente de résultats biologiques, ainsi qu'aux personnes se rendant dans une région à risque pendant leur voyage et à leur retour.

Il est également préconisé de modérer ses déplacements afin de limiter le risque d'infecter des moustiques présents dans différentes zones géographiques.

Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika



Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



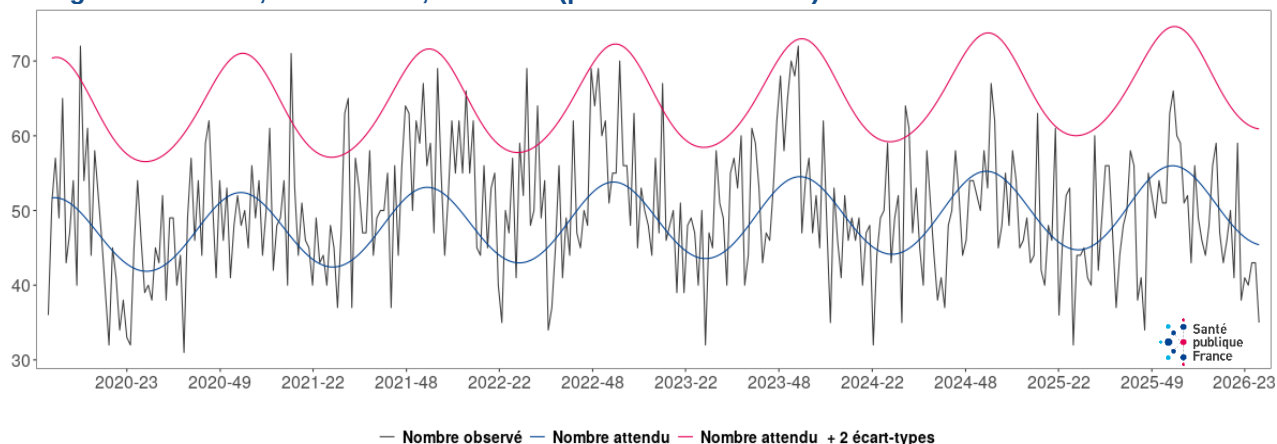
D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

Mortalité toutes causes

Mortalité Insee

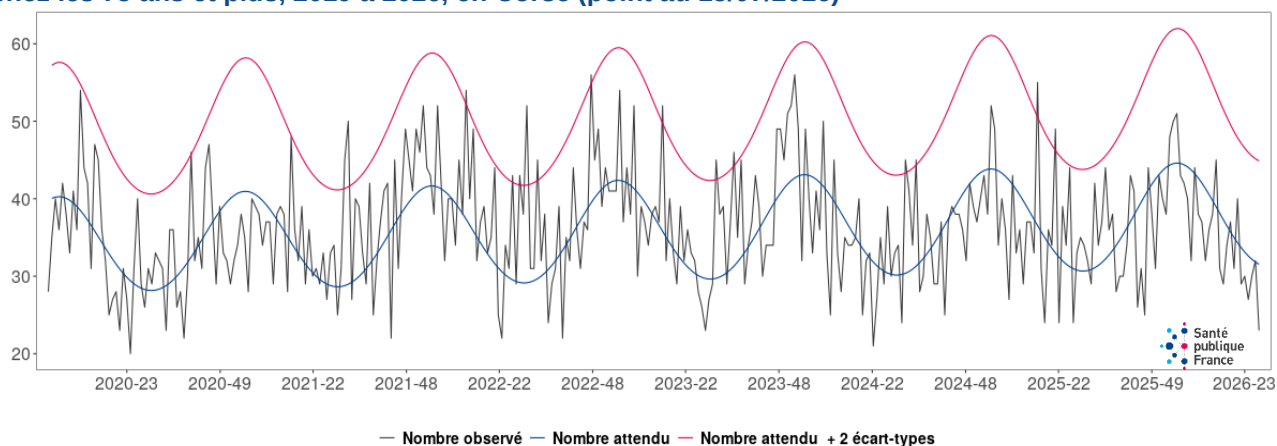
Aucun excès significatif de mortalité toutes causes n'était observé au niveau régional en S27 (figures 2 et 3). Pour rappel, la Corse était en vigilance orange canicule du lundi 22 juin (S26) au jeudi 2 juillet (S27).

Figure 2 – Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2019 à 2026, en Corse (point au 15/07/2026)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Figure 3 – Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2019 à 2026, en Corse (point au 15/07/2026)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

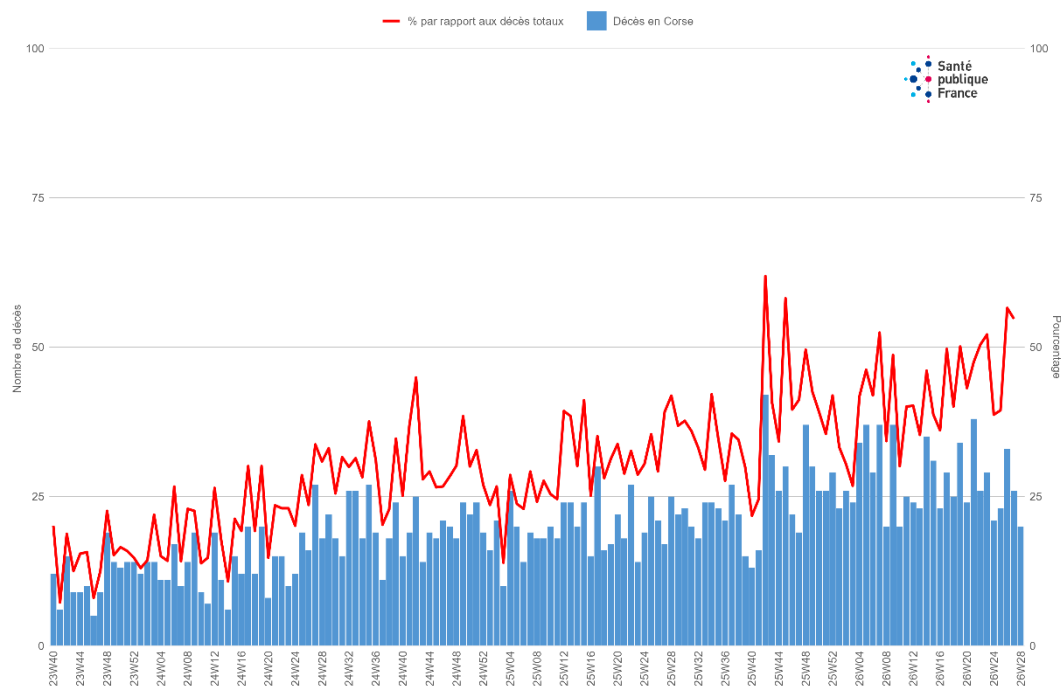
Certification électronique des décès

Dans le cadre des épisodes de canicule exceptionnels du début de l'été 2026, Santé publique France publie l'analyse des décès certifiés par voie électronique (qui représentaient en Corse 41 % de la mortalité totale en avril 2026).

Ces données sont à interpréter avec prudence compte tenu de la faible part de décès certifiés électroniquement dans la région, ainsi que des faibles effectifs de décès hebdomadaires qui peuvent fluctuer fortement d'une semaine à l'autre.

En Corse, le nombre de décès certifiés électroniquement était en diminution en S28 par rapport à la semaine précédente : 20 décès ont été enregistrés vs 26 en S27 et 33 en S26, semaines correspondant à la vague de chaleur (soit une diminution des effectifs de 23 % en S28 par rapport à S27).

Figure 4 – Nombre hebdomadaire de décès certifiés électroniquement, toutes causes confondues, (diagramme en barre) et pourcentage de décès certifiés électroniquement par rapport aux décès totaux en Corse (courbe rouge), semaines 40-2023 à 28-2026 (point au 14/07/2026)



Source : certification électronique des décès, Inserm-CépiDC. Exploitation : Santé publique France.

Méthodologie

Données d'état civil

Dans la région, le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues de 33 communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. La couverture de la mortalité atteint 75 % dans la région. **En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours. Les données de la dernière semaine (S-1) ne sont pas présentées car en cours de consolidation. Les données présentées sont celles correspondant à S-2.**

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen EuroMOMO (utilisé par 19 pays). Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclut les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

Données de la certification électronique des décès

Début 2020, la certification électronique des décès permettait d'enregistrer 20 % de la mortalité nationale. En lien avec l'épidémie de COVID-19, le déploiement de ce dispositif a progressé, permettant d'atteindre 58 % de la mortalité nationale fin 2025. Cette part de décès certifiés électroniquement est hétérogène sur le territoire (entre 10 % et 75 % selon les régions) et selon le type de lieu de décès (utilisé pour environ 80 % décès survenant à l'hôpital, mais uniquement 20 % des décès survenant à domicile). En Corse, la couverture de la certification électronique des décès était estimée, en avril 2026, à 41 % de la mortalité totale (61 % au niveau national).

Compte tenu de la montée en charge régulière de l'utilisation de ce système, l'interprétation de l'évolution hebdomadaire des décès, en particulier au niveau régional, doit être effectuée avec prudence. **Les effectifs de décès certifiés électroniquement sont présentés jusqu'à la semaine S-1, alors que ceux issus des données transmises par l'Insee sont présentés jusqu'à la semaine S-2 (compte tenu des délais de transmission).**

Actualités

- **Se baigner en toute sécurité en adoptant les bons gestes.**

Pendant les périodes de canicule actuelles et tout au long de l'été, Santé publique France rappelle les gestes simples à adopter par tous pour se baigner en toute sécurité et met à disposition des supports d'information pour les professionnels.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Santé publique France publie son Rapport annuel 2025 : 10 ans d'engagement pour la santé de tous.**

A l'occasion de ses 10 ans, Santé publique France publie son rapport annuel 2025 accompagné d'un film et d'une infographie pour illustrer une décennie d'actions, d'expertises et de résultats concrets au service de la santé publique.

Pour en savoir plus et lire le rapport, [cliquez ici](#).

Pour télécharger l'infographie, [cliquez ici](#).



Au programme : une journée avec une session plénière et 8 ateliers parallèles explorant des enjeux majeurs de santé publique, des thèmes variés, et une journée de formation inédite avec 6 sessions animées par des experts.

Nous vous invitons dès à présent à découvrir :

- le [pré-programme](#)
- l'[offre de formation](#)
- à vous [inscrire aux conférences](#) de votre choix.

Pour toute question : info@rencontressantepubliquefrance.fr



Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous ses partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à la surveillance épidémiologique, en particulier :

les établissements de santé, notamment les services des urgences participant au réseau OSCOUR®, l'association SOS Médecins d'Ajaccio, les médecins participant au Réseau Sentinelles, les services de réanimation sentinelles, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'équipe EA7310 (antenne Corse du Réseau Sentinelles) de l'université de Corse, Météo-France, l'Insee, le CépîDc de l'Inserm, le GRADeS Paca ainsi que l'ensemble des professionnels de santé.



Le point focal régional (PFR)

Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental
maladies à déclaration obligatoire, épidémie
24h/24 - 7j/7

Tél 04 95 51 99 88

Fax 04 95 51 99 12

Courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr

Sentinelles

Inserm



Participer à la surveillance et à la recherche en soins primaires

Le réseau Sentinelles est un **réseau de recherche et de veille en soins primaires** (médecine générale et pédiatrie) en France hexagonale. En partenariat avec Santé publique France, ce réseau **collecte, analyse et diffuse des données épidémiologiques fournies par des médecins Sentinelles volontaires** : plus de 1 100 médecins généralistes et une centaine de pédiatres.

Les médecins Sentinelles peuvent contribuer à diverses activités : une **surveillance continue via la déclaration hebdomadaire des cas vus en consultation** pour 9 indicateurs de santé, une **surveillance virologique des infections respiratoires aiguës** (pour identifier et caractériser les virus circulant sur le territoire) et des **oreillons**, ainsi que des **études épidémiologiques** ponctuelles.

Actuellement une dizaine de médecins généralistes et un pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

Rejoignez les médecins Sentinelles en Corse et venez renforcer la représentativité de votre région !



Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir plus d'information, remplissez le formulaire sur le site du réseau (QR code), ou contactez l'animatrice de votre région.



Shirley MASSE

04 20 20 22 19 / 06 64 84 66 62

masse_s@univ-corse.fr

rs-animateurs@iplesp.upmc.fr

Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Marie GRUNENWALD, Guillaume HEUZE, Yasemin INAC, Jean-Luc LASALLE, Quiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Dr Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI

Rédactrice en chef : Dr Céline CASERIO-SCHÖNEMANN

Pour nous citer : Bulletin épidémiologique hebdomadaire. Édition Corse. 15 juillet 2026. Saint-Maurice : Santé publique France, 7 pages, 2026.

Directrice de publication : Aude DE VIVIES

Date de publication : 15 juillet 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr